

# Troubles centraux et périphériques I

## Infos pratiques

---

- > ECTS : 3.0
- > Nombre d'heures : 24.0
- > Période de l'année : Enseignement huitième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral et Travaux dirigés
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Sciences et techniques des activités physiques et sportives
- > Code ELP : 4S8APA04

## Présentation

---

Cet enseignement vise à développer des connaissances en neurophysiologie et ainsi favoriser le raisonnement clinique pour des interventions en activité physique adaptée auprès de personnes ayant des troubles moteurs d'origine neurologique. Ces cours reprennent les structures impliquées dans la coordination sensorimotrice et les conséquences des lésions à différents niveaux du système nerveux. En particulier, cette matière considère des troubles moteurs associés à des lésions cérébrales, des lésions des nerfs périphériques ainsi que des troubles musculosquelettiques. Les méthodes de réadaptation propres à chacune de ces pathologies et les réflexions nécessaires dans l'élaboration d'un programme d'activité physique adaptée sont détaillés.

## Objectifs

---

- \* Comprendre les caractéristiques neurophysiologiques, symptomatiques et fonctionnelles des populations étudiées
- \* Connaître les différentes modalités d'évaluation de troubles sensorimoteurs d'origine neurologiques
- \* Proposer des séances d'activité physique adaptée pour des personnes ayant des troubles sensorimoteurs

## Évaluation

---

- \* Session 1 standard et dérogatoire :
  - 1) Dossier à rendre (individuel ou en binôme). 30% de la note finale.
  - 2) Devoir sur table portant sur les éléments théoriques des cours. 70% de la note finale.
- \* Session 2 standard et dérogatoire :  
Devoir sur table portant sur les éléments théoriques des cours. 100% de la note finale.

## Pré-requis nécessaires

---

Bac +3

## Compétences visées

---

- \* bloc 2 : 7MT-2001-Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés
- \* bloc 7 : Conception, planification et coordination des projets d'intervention en APA-S.  
Plus spécifiquement,
  - 1) Evaluer, analyser et diagnostiquer les ressources et compétences des personnes présentant des troubles sensorimoteurs :
    - Construire et/ou optimiser un protocole d'évaluation
    - Faire des préconisations pour le suivi et l'accompagnement dans les parcours de soin
  - 2) Concevoir, élaborer, planifier et coordonner des programmes d'activité physique adaptée
    - Construire un programme en APA de prise en charge et d'accompagnement des personnes ayant des troubles spécifiques
    - Planifier l'activité physique pour retrouver ou préserver un état de santé optimal

## Ressources pédagogiques

---

Articles scientifiques, vidéos, diaporama

# Contact(s)

## > Ross Parry

Responsable pédagogique

[rparry@parisnaterre.fr](mailto:rparry@parisnaterre.fr)